

MAIRIE DE MALAFRETAZ

N°2022-33

Extrait du registre des délibérations

Séance du 26 septembre 2022

L'an deux-mil-vingt-et-deux le vingt-six septembre à vingt heures zéro minute, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Gary LEROUX, Maire.

Nombre de Membres en exercice : 15

Nombre de Membres présents : 15

Nombre de Membres Votants : 15

Date de la Convocation : 22 septembre 2022

Présents : M. Gary LEROUX, M. Patrick VERNOUX, Mme Sandra PENIN, M. Jérôme CHAVANEL, Mme Annick FALCAND, Mme Dominique MICHEL, M. Christophe TRIPOZ, M. Sylvain BELFIS, M. Franck BOUVARD, Mme Nathalie AUPOIL-DANTHON, M. Vincent GUICHARDAN, Mme Florence PIRAT, Mme Laurie PASCAL, Mme Sandra RUCH et M. Bruno BOURY

Excusé :

Secrétaire de séance : Mme Sandra Penin

CONVENTION D'ASSISTANCE GLOBALE – CAUE –

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le CAUE a été consulté dans le cadre de l'aménagement des abords du cimetière.

Le CAUE propose une convention pour une assistance globale pour 5 ans dans les actions menées par la commune pour l'amélioration du cadre de vie.

Cette mission d'assistance apportera un éclairage technique culturelle et pédagogique, une neutralité d'approche et une capacité d'accompagnement dans la durée. Elle exclura toute mission de maîtrise d'œuvre architecturale, urbaine ou paysagère.

Monsieur le maire présente au conseil municipal la convention à intervenir.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ACCEPTE la convention d'assistance globale avec le CAUE pour 5 ans.

AUTORISE le Maire à signer cette convention et toute pièce la concernant.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,

Sandra PENIN



Le Maire,

Gary LEROUX



Délibération certifiée exécutoire
Reçue en Préfecture le 28/09/2022
Publiée le 30/09/2022

Le Maire,
G LEROUX



Accusé de réception en préfecture
001-210102299-20220926-2022-33-DE
Date de télétransmission : 28/09/2022
Date de réception préfecture : 28/09/2022